

DAHURON
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 36 000 euros
Siège social : ZA de la Vallée Saint-Laurent, Allée du Parc de Bel Air
41100 ST OUEN
411 694 300 RCS BLOIS

EXTRAIT DU
PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 14 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 14 octobre,
A 19 heures,

La Société 3 D HOLDING, Société civile au capital de 1 682 217 euros, ayant son siège social ALLEE DU PARC DE BEL AIR, ZA DE LA VALLEE SAINT LAURENT 41100 ST OUEN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 529 251 373 RCS BLOIS, représentée par Monsieur Dominique DAHURON en sa qualité de gérant,

Propriétaire de la totalité des 600 parts sociales de 60 euros composant le capital social de la Société DAHURON,

Associée Unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Dominique DAHURON, gérant non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination de Monsieur Dany DAHURON en qualité de cogérant et détermination de ses pouvoirs,
.../...
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique décide de nommer en qualité de cogérant pour une durée illimitée Monsieur Dany DAHURON, demeurant 35 rue de la Chapelle - La Jousseinière 41100 SAINT OUEN.

Les cogérants exerceront leurs fonctions dans les conditions prévues par la loi et l'article 12 des statuts.

Monsieur Dany DAHURON a déclaré par avance qu'il acceptait les fonctions de gérant et qu'il n'était frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

.../...

TROISIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associée Unique
Pour la société 3 D HOLDING
Dominique DAHURON

Certifié conforme

